

Montpellier

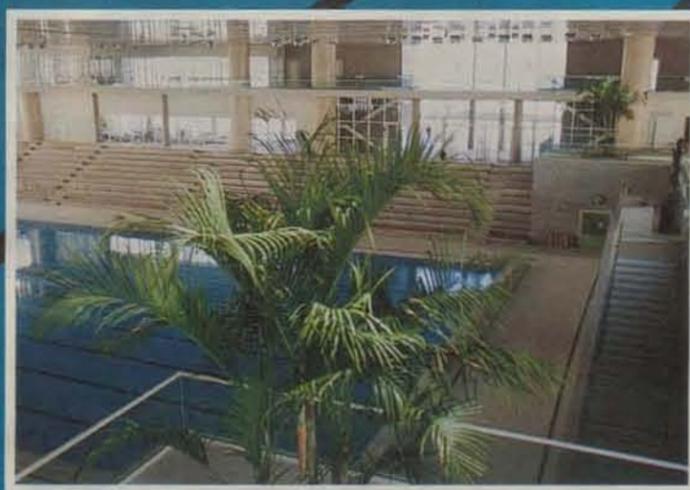
Notre Ville

N°194
AVRIL 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



La Ville et le District ouvrent une piscine Olympique et un gymnase à Antigone



Flash back



30 mars :
Georges Frèche et Ricardo Bofill, architecte, devant le complexe sportif de la piscine olympique et du gymnase d'Antigone. La visite de chantier était ouverte au public en présence de Christian Benezis, Adjoint aux Sports, et Yves Jarousse, Président de la Commission Eau de la Ville.

9 mars :
Inauguration des vestiaires et du Club-House du Montpellier Castelnau Base-Ball, en présence de Christian Benezis, Adjoint aux Sports et Gilbert Gherardi, président du club.



8 mars :
Georges Frèche et le Sénateur André Vezinhet, remettent à Mme Senegas, maire de Puisserguier, un chèque de soutien collecté auprès des Montpelliérains, suite aux inondations dramatiques de janvier dernier.

24 mars :
3ème marathon / semi-marathon de Montpellier. Christian Benezis, Adjoint aux Sports, avec le vainqueur du parcours du Handisports.



13 mars :
Inauguration de la Crèche "Le Petit Prince de Boutonnet". (De g. à d. : Georges Frèche, Mme Molinier-Castan, M. Guibal, M. Maurel, Mme Zannettacci, Mme Toix, directrice, et les architectes du projet.

23 mars :
Inauguration du Restaurant du groupe scolaire Curie/Daudet.



18 mars :
Réception en Mairie de l'Ambassadeur d'Israël, M. Avi Pazner.

22 mars :
Paul Prunier, 62 ans, conseiller municipal, agent hospitalier en retraite, ancien permanent syndical FO, administrateur de la CRAM, a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur des mains d'Yves Fontalba, Président de la CRAM.



8 mars :
Journée internationale des Femmes, Place de la Comédie. Une manifestation coordonnée par Monique Pétard, Conseillère Municipale, déléguée aux Droits des Femmes.

Pour donner du travail aux entreprises, maintenir et créer des emplois, Montpellier augmente ses investissements



De g. à d. : Gérard Lemousy, président départemental de la C.A.P.E.B., Michel Fromont, président de la Fédération départementale du Bâtiment et des Travaux Publics, Gérard Borrás, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, Georges Frèche, Maire de Montpellier, Jean-Pierre Courseille, président de la Chambre des Métiers, Raymond Dugrand, 1er Adjoint, Muriel Goroneskoul, présidente de l'Ordre régional des Architectes, Gérard Maurice, président de la Fédération régionale du B.T.P.

Les professionnels sont venus nombreux à la présentation du programme 1996 du Groupe Montpellier. Comment expliquez-vous cet intérêt ?

Comme chaque année, nous avons invité, le 25 mars, les responsables professionnels, commerçants, architectes, artisans, entrepreneurs... de l'agglomération, pour leur présenter les projets d'investissement du Groupe Montpellier.

A mes côtés étaient présents Muriel Goroneskoul, présidente de l'ordre régional des architectes, Gérard Borrás, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, Michel Fromont, président de la Fédération départementale du Bâtiment et des Travaux publics, Gérard Maurice, président de la Fédération régionale du B.T.P., Jean-Pierre Courseille, président de la Chambre des métiers, Gérard Lemousy, président départemental de la C.A.P.E.B. Les professionnels ont été très nombreux à se rendre à notre invitation car ils sont inquiets.

La situation économique créée par le Gouvernement Juppé est difficile. Les conditions dans lesquelles les collectivités locales ont élaboré leur budget 96 sont catastrophiques, et la plupart des villes ont dû baisser leur investissement dans des proportions importantes.

Or, investir pour une ville est indispensable. La création d'emplois, je le rappelle, relève d'abord de la politique économique, sociale et monétaire qui est la fonction première du Gouvernement de la République. Mais, une ville peut contribuer, par les investissements, à soutenir l'économie locale et régionale, et apporter ainsi une aide concrète aux jeunes à la recherche d'emploi.

Malgré le contexte économique, Montpellier continue donc à investir ?

Oui, et c'est un tour de force. Malgré un manque à gagner important -42 millions par rapport à l'année dernière- du à l'augmentation des charges qui pèsent sur les villes et la diminution des dotations de l'Etat, la ville de Montpellier investit en 1996, 491 millions de francs contre 393 en 1995. De manière plus large, le Groupe Montpellier, constitué de la Ville, du CCAS, du District, de la SERM, l'OPAC, l'Héraultaise, la SMTU, le CORUM, la SEMFIM, et la SOMIMON, demeure le principal donneur d'ordre régional, avec un investissement global de 1741 Millions de francs. C'est considérable.

Comment cet effort a-t-il été possible ?

Grâce à une gestion rigoureuse engagée depuis des années et qui porte aujourd'hui ses fruits. Montpellier présente une bonne santé financière qui se traduit par la croissance de l'épargne, permettant de renforcer la capacité d'autofinancement et de diminuer l'endettement.

Parallèlement, nous avons serré au maximum nos dépenses de fonctionnement, en réduisant le budget des services, notamment les frais de personnel. Les Montpelliérains sont également associés à cet effort : remise à niveau des tarifs des équipements et des services, subventions revues à la baisse...

Quels sont les secteurs où la Ville investit en priorité ?

Nous gardons deux secteurs prioritaires : la jeunesse et la solidarité, et nous poursuivons l'équipement des quartiers, parallèlement aux grands aménagements urbains.

Rappelons en quoi consistent ces équipements : Sur le plan social, en 1996, la Ville de Montpellier restructure les crèches Cléonice Pouzin et Sophie Lagrèze et ouvre les haltes-garderies "Villeneuve d'Angoulême" à la Croix d'Argent et "Les Copains d'Abord" aux Hauts de Massane, ainsi que la crèche "Le Petit Prince" de Boutonnet dans le troisième canton.

En matière scolaire, la ville aménage le centre de loisirs de Grammont Astérix, continue les travaux de réhabilitation (4ème tranche) de l'école du Petit Bard, continue l'école Emile Combes aux Cévennes, et enfin achète des terrains pour agrandir ultérieurement le groupe scolaire du Mas de Bagnères. Le restaurant scolaire Barcelone-Salamanque à la Paillade est totalement réaménagé.

La culture n'est pas oubliée : achat du terrain et étude de la nouvelle bibliothèque centrale et archives municipales d'Antigone, finition du Centre Chorégraphique National de Danse Contemporaine aux Ursulines, et enfin démarrage de la troisième médiathèque de la Ville, Jean-Jacques Rousseau à la Paillade. Les équipements sportifs sont un des points forts du budget 1996 : gymnase Gambardella, avenue Clémenceau, gymnase d'Olympie à Antigone, gymnase Busnel à St-Martin dans le 5ème canton, salle de sport au Mas de Lalande, mise aux normes des piscines municipales, passage de 3000 à 8000 places avec de nouvelles tribunes au terrain de rugby Sabathé au Mas Drevon, et enfin lancement de la finition du stade municipal de football de la Mosson porté à 35.500 places pour la Coupe du Monde 1998.

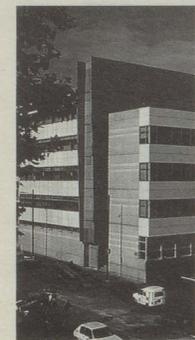
L'écologie, les espaces verts ne sont pas oubliés : aménagement de parcs à la Croix d'Argent, à Méric, à Montmaur, aux Hauts de Massane, et de l'ancien jardin du "Mess des Officiers", aujourd'hui annexe de l'Hôtel de Ville, enfin ouvert au public.

Le budget comprend également la réalisation d'aires de jeux pour les enfants, de nombreux travaux au zoo de Lunaret et la continuation de l'aménagement vert des berges de la Mosson et du Lez.

Georges Frèche
Maire de Montpellier

ELECTIONS ÉTUDIANTES À LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Les étudiants votent massivement pour les listes favorables à Richter et désavouent le président de l'Université Montpellier I et le directeur de l'UER de Droit.



Listes pro-Richter :
63,87 %
Droit Sc.Eco AES :
83% pour Richter
Droit seulement (centre-ville) :
54% pour Richter.

Le 19 février 1996 ont eu lieu à la Faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion des élections pour élire les représentants étudiants. Ces élections revêtaient un caractère tout particulier car elles étaient un bon moyen pour savoir enfin quel était l'avis des étudiants sur la question du déménagement de la Faculté de Droit à Richter. Si le sentiment des étudiants de Sciences Économiques et d'A.E.S., déjà présents sur le site de Richter, paraissait évident, et connu, la situation paraissait plus compliquée sur la Faculté de Droit car le président de l'Université Monsieur Loubatières et le Directeur de Droit, Monsieur Dugrip, virulents opposants au projet Richter se vantaient, dès qu'ils en avaient l'occasion, de respecter l'intérêt des étudiants.

La vérité sortie des urnes a été tout autre. Les étudiants de la Faculté de Droit ont largement désavoué Messieurs Loubatières et Dugrip : 63% des étudiants de Droit se sont exprimés en faveur de listes soutenant le déménagement à Richter. Qu'en

est-il aujourd'hui de l'intérêt des étudiants ? Que feront les différentes autorités universitaires et ministérielles face à la volonté clairement affichée des étudiants ? Que le Ministre ait tenu compte jusqu'à présent de l'avis des enseignants et des politiques peut se comprendre, mais que fera-t-il désormais ? Peut-on imaginer une faculté qui fonctionnerait sans tenir compte de ses usagers ?

LISTES	PREMIER CYCLE	SECOND CYCLE	TROISIEME CYCLE	TOTAL / %
INSCRITS	2612	1657		4269
VOTANTS	1187	623		1810
CORPO DROIT	204	83	A	287 / 18,22%
ADAJE	169	100	N	269 / 17,07%
AUTREMENT DROIT	308	173	N	481 / 30,53%
LE PASSE	71	110	U	181 / 11,49%
UNEF	47	0	L	47 / 2,98%
UNEF ID	229	68	E	297 / 18,85%
NULS	146	89		235
TOTAL EXPRIME	1041	534		1575 / 36,89%

L'Université Paul Valéry et les étudiants en lettres grugés

Courrier du 14 février 1996 adressé par Georges Frèche à Monsieur Benedetto, président de l'Université Montpellier III au sujet de la perte de 7.500 m2 de locaux par l'université.



Monsieur le Président et cher collègue, récemment, à la suite d'un courrier de votre part me demandant d'envisager de prolonger des lignes d'autobus du District vers Saint-Clément-la-Rivière où vous envisageriez de trouver des locaux pour l'Université Paul Valéry, je vous avais répondu par la négative bien que je comprenne vos soucis, et ce pour des raisons évidentes, mais sur lesquelles je souhaiterais revenir plus en détail.

Dans le plan Université 2000, il était prévu que l'ancienne Faculté des Lettres, près de la Cathédrale, inaugurée par Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale en 1936, devait vous revenir. Le nombre de mètres carrés concernés dans ce bâtiment est de 7500 m2.

Dans un premier temps, le Plan Université 2000 avait envisagé d'en donner à Paul Valéry seulement 4500, les 3000 m2 restants étant dévolus à la Maison des Examens. Mais, ultérieurement, il avait été décidé, toujours

tuelle Bibliothèque de Droit, au sein de l'immeuble du Rectorat. Ainsi, c'est bien 7500 m2 qui pourraient aller à l'Université Paul Valéry : 4500 à la rentrée 1996, dès que l'ISEP aura rejoint Richter et 3000 de plus à terme, si la Maison des Examens rejoint les locaux prévus au Plan Université 2000.

Au total, ces 7500 m2 compensent, et bien au-delà, les préfabriqués fermés récemment à Paul Valéry pour cause de sécurité. Je me permets donc de vous dire que la Ville de Montpellier et son Conseil Municipal soutiendraient toutes les initiatives de l'Université Paul Valéry pour obtenir du Ministère l'application du Contrat de Plan car, en effet, les récentes décisions prises pour des raisons politiques, prennent en otage tous les collègues de Paul Valéry et les presque 20.000 étudiants de votre Université qui sont méprisés et considérés comme étudiants de rang secondaire.

Certes, j'entends que le Président de la Région, non pas à ses frais, mais aux frais des

de rebâtir ici ou là 5000 m2. A ce propos, je note que les sommes ne sont pas au budget 1996 de la Région et que vous avez là des promesses de gascon. Cependant, même si cela se réalisait un jour, vous auriez perdu dans l'opération trois ou quatre ans et 2500 m2 car la différence entre 7500 et 5000 est bien de 2500 m2.

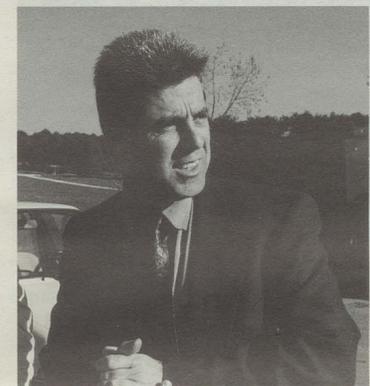
On fait à l'Université Paul Valéry des promesses prenant la proie pour l'ombre. Au lieu de 7500 m2 de l'ancienne Faculté des Lettres en octobre 1996, on vous propose 5000 m2 en 1999, en l'an 2000 ou jamais. C'est à vous de juger avec le Conseil d'Administration de l'Université.

Le Conseil Municipal et moi-même, restons à vos côtés pour que les étudiants des disciplines littéraires soient traités correctement à Montpellier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Innovation et maîtrise pour la qualité de l'air

Christophe Moralès, Maire Adjoint, délégué à l'Écologie, suit depuis des années les grands dossiers pour la protection de l'environnement. Il nous parle du rôle pionnier de la Ville de Montpellier, en la matière.



La qualité de l'Environnement est un sujet très à la mode ?

C'est en effet une garantie de l'attractivité de la Ville pour le monde économique et aussi un droit à la ville pour le citoyen. Bien que ne souffrant dans ce domaine d'aucune nuisance significative, la Ville va donc accentuer son action, en particulier dans le domaine de la qualité de l'air.

Montpellier est la première ville après Paris qui rend public l'indice de la qualité de l'air mis en place par le ministère de l'Environnement. Cet indice a pour ambition d'évaluer le niveau de la pollution des villes afin de permettre une harmonisation des mesures enregistrées dans la dizaine de grandes villes équipées de réseau de surveillance. Depuis dix ans, le réseau de surveillance de la qualité de l'air à Montpellier est géré par l'AMPADI, association agréée



par la D.R.I.R.E. Il est constitué de quatre stations multiparamètres.

Quels sont les indices pris en compte par ces indicateurs de pollution urbaine ?

Le dioxyde d'azote, qui apparaît comme un des polluants les plus significatifs de la pollution liés à la circulation automobile, le monoxyde de carbone, le dioxyde de soufre, l'ozone, les poussières... Globalement, on constate que les niveaux de plomb sont en baisse depuis 6 ans et qu'ils sont largement inférieurs à la norme CEE. Le dioxyde de soufre a des niveaux faibles et relativement uniformes sur la Ville, très inférieurs à la directive CEE grâce à l'absence d'émetteurs industriels importants. Pour ce qui est du dioxyde d'azote, on constate que les valeurs limites fixées par l'OMS sont respectées ; même à proximité des carrefours les plus fréquentés. Enfin, depuis que l'indice de la qualité de l'air est mesuré sur la Ville, il n'a jamais été constaté de dépassement des valeurs d'ozone nécessitant une prévention du pic comme à Paris, Lyon et Strasbourg, cet été.

Un bilan plutôt satisfaisant ?

Oui, si l'on considère qu'avec 300.000 habitants, l'agglomération de Montpellier, placée au cœur d'un bassin d'emploi d'un million d'habitants, a connu en 30 ans la plus forte croissance de France. Ce développement s'est bien sûr accompagné d'une augmentation considérable du volume de déplacements motorisés. Plus de 800.000 sont recensés par jour, dont 17% assurés par les transports urbains. Cette situation est aggravée par deux caractéristiques locales : un nombre de voitures par ménage, qui figure parmi les plus importants de France, et surtout la configura-

tion du Centre historique qui n'offre qu'un faible espace réservé à la voirie (7% contre 14% en moyenne dans les villes), favorisant ainsi l'encombrement, cause principale de la pollution.

Quelles actions peut entreprendre la Ville pour remédier à ces problèmes ?

L'action menée depuis 10 ans avec l'AMPADI va se poursuivre, notamment dans le cadre de la Charte de l'Environnement, signée entre la Ville et l'Etat. Le rééquilibrage du dispositif actuel de surveillance de la pollution urbaine fait en effet partie des 87 mesures qui ont été retenues pour être co-financées sur trois ans. Mais, l'essentiel des mesures s'appuie sur la poursuite d'un ensemble de solutions alternatives mises en place depuis de nombreuses années. Montpellier se situe ainsi plus en amont dans sa démarche, que la gestion des crises de pollution mises en place par les autres collectivités. Cette politique globale de maîtrise de l'énergie et des transports, permet ainsi d'éviter ou de minimiser les pollutions atmosphériques.

Peut-on avoir quelques exemples de ces mesures ?

Le choix des modes de chauffage les moins polluants (l'utilisation du gaz, à Antigone et Port Marianne), la maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments publics grâce à la création d'un service énergie dès 86, le développement des transports en commun (petibus, bus en site propre et bientôt le tramway avec des parkings d'échange), la mise en place d'un Plan de Déplacement Urbain, la gestion informatisée des feux de circulation, ou le développement d'un urbanisme favorisant le rapprochement du lieu de travail et du lieu d'habitation.

Débroussaillage obligatoire

Moyen de lutte préventive contre les risques d'incendie, le débroussaillage et son maintien en état est obligatoire.

L'opération doit être réalisée avant le 15 avril, chaque année, à la charge des propriétaires :

- Que faut-il faire ?

Supprimer les végétaux "ligneux" (de la nature ou de la consistance du bois) ou herbacés (à l'exception des espèces feuillues ou résineux susceptibles de devenir des aulnes. Il en va de même pour les espèces d'utilité ou d'agrément régulièrement

- Ce qu'il ne faut pas faire

Brûler les végétaux sur pied pendant les mois de sécheresse estivale (juillet, août, septembre...). Les points de propreté, multipliés sur la Ville, disposent de réceptacle pour accueillir et transformer en compost vos déchets végétaux.

- Les risques encourus :

Outre la responsabilité engagée en cas d'incendie, le propriétaire n'ayant pas procédé à ces travaux obligatoires de son plein gré s'expose à leur exécution forcée ainsi qu'à des sanctions pénales.



CONCILIATEUR DE QUARTIER

Mr. Marsollier, conciliateur de quartier pour le canton de Montpellier III est susceptible de vous aider dans tout règlement à l'amiable des affaires contentieuses et peut vous recevoir à cet effet à : La Maison Pour Tous "Boris Vian" Rue Amésthuse 34000 Montpellier Bus n°8 Les 1er et 3ème lundi de chaque mois entre 9 et 12 heures. Au préalable, prendre rendez-vous : Tél et Fax 67 64 64 34 ou 67 64 14 67

TROPHÉE INPI DE L'INNOVATION

Les quatrièmes Trophées INPI de l'Innovation sont lancés : plus de 60 PME françaises seront primées en 1996 dont 3 en région Languedoc-Roussillon. Les candidatures doivent être déposées avant le 15 avril : Institut National de la Propriété Industrielle Secrétariat des Trophées INPI de l'Innovation CO2 Communication 10 Bd Rivet 13008 Marseille Tél : 91 23 06 60

COLLECTIONS PASSION 5 MAI 1996

Bourse Exposition MPT M. Pagnol 64 Route de Laverune Montpellier Timbres, Monnaies Billets, Télécartes Cartes postales Documents Anciens Organisée par le Cercle Philatélique Numismatique Cartophile Renseignements : 67 27 61 75 67 15 63 22

LE PROGRAMME

- Lectures Occitanes à la Médiathèque Victor Hugo 30 avril - 2 mai 3 mai
 - Exposition "Richesses Occitanes de la Bibliothèque Municipale" Visite guidée le 2 mai - 3 mai - 4 mai
 - Cinéma Occitan A la Médiathèque Fellini (le 4 mai)
 - Table Ronde "La culture et le développement économique régional" Salle Rabelais (le 4 mai)
 - Le bilinguisme Salle Rabelais (le 5 mai)
 - Soirée Avec Patric, Calabrun (groupe allemand de musique occitane)... Salle des Rencontres (le 4 mai)
- Info : Chambre Européenne des Pays d'Oc - Languedoc 100, rue du Fbg Figuerolles 34070 Montpellier Tél : 67 42 26 34



1ÈRE COMÉDIE DE L'OCCITANIE LES 4 ET 5 MAI

Identité culturelle et développement économique

Créée en novembre 93, la Chambre Economique Européenne des Pays d'Oc organise les 4 et 5 mai prochain la première Comédie de l'Occitanie.

Pour son président, René Pons, cette manifestation se veut la "vitrine des produits culturels, économiques, sportifs ou artistiques de l'Occitanie". Un territoire dont la frontière s'étend de la Côte Aquitaine à la Provence avec comme ligne de partage, Clermont Ferrand et le nord de Valence. "La prise en compte, de l'identité culturelle, dans le contexte actuel est un atout essentiel pour le développement économique d'une région. La langue occitane est parlée dans 31 départements français, ainsi que le Val d'Aran (Catalogne) et le Val d'Aoste. En tout, la culture occitane représente quelque 2,5 millions de personnes..."



Un enjeu économique que la Chambre Economique Européenne des Pays d'Oc a su saisir en mobilisant ses divers partenaires autour du Symposium "Vin et Culture d'Oc" qui a remporté



un grand succès, ou en participant à des colloques et débats internationaux. "L'Occitan est très répandu à l'étranger. C'est une des 7 langues romanes issues du latin. Même si en France seulement deux villes (Montpellier et Toulouse) disposent de chaires à l'Université, l'Occitan est enseigné dans différents pays du monde, en Allemagne mais aussi à New-York ou à Tokyo..."

Tout au long de cette 1ère Comédie de l'Occitanie, le public pourra ainsi appréhender une autre réalité d'une culture échappant au folklore de sa langue ou de ses danses. Produits agro-alimentaires (horticulture, oléiculture, pêche, salaison...), industrie (de la soie, des peaux...), commerce et artisanat (imprimerie, carrelage, tailles de pierre), sport (tambourin, bouvine, voiles latines...), environnement et cadre de vie (écologie scientifique, énergie renouvelable) et bien sûr le tourisme, la gastronomie ou la culture présenteront le potentiel de développement économique, d'un mouvement qui sait conjuguer le savoir-faire traditionnel, les compétences humaines modernes et les technologies avancées.

LE PROGRAMME

- Matin : Expo Artisanat
- 11 heures : Ouverture par la Pena "La Pérolienne"
- 12 heures : Réception des autorités et présentation des vins de Montpellier avec "Les Barons de Caravette"
- 12h30 : Repas avec Paëlla au feu de bois inscription au Caveau : 60 Frs. Animé par l'Amicale Folklorique des Lozériens de Sète.
- 14 heures : Premier Marché du Soir "Les Vignerons" avec des produits de haute qualité
- 16 heures : Concours de boules
- 18 heures : Dégustation des vins
- Cave Coopérative "Les Vignerons" 55, rue St. Cléophas 34000 Montpellier Tél : 67 42 50 54

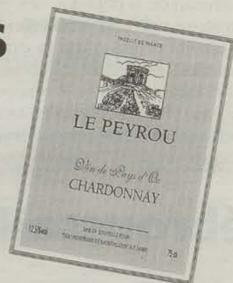
19 AVRIL

Journée portes ouvertes de la cave coopérative "Les Vignerons"

Créée en 1929 par quelques vignerons volontaires et entrepreneurs, la Cave Coopérative de Montpellier convie le public à une grande journée Portes Ouvertes et dégustation le vendredi 19 avril.

Aujourd'hui, vinifiés par la Cave de St Gély du Fesc, les produits de la Cave "Les Vignerons" seront donc présentés dans leur nouvelle gamme tout au long d'une journée d'animation, prévoyant fanfare, grande paëlla et marché de vigneron.

Informations : Cave Coopérative "Les Vignerons" 55, rue St. Cléophas - Montpellier Tél : 67 42 50 54



HISTORIQUE

Implantée en 1929 sur un vignoble assez riche, à proximité d'une ville comptant alors 30.000 habitants, la Cave Coopérative de Montpellier s'est dotée dès l'origine d'un matériel performant. Avec l'extension de la Ville, la Cave a créé deux quais de réception : un aux garrigues de Mauquoio en 1956, l'autre à Villeneuve-Jes-Maguelone, en 1963. En 1968, sa capacité est portée à plus de 110.000 hl en cuve béton. La création d'un caveau de vente en 1985, lui permet de distribuer la Méjanelle, VDQS puis AOC et le vin Le Peyrou, rouge, rosé et blanc. En 1995, la Cave produit 8500 hl et compte 158 adhérents.

BUDGET

A quoi sert votre argent ?



MALGRÉ LE DÉSENGAGEMENT DE L'ETAT, LE BUDGET 1996 RESTE SAIN ET LA VILLE PEUT CONTINUER À INVESTIR AVEC UNE PRIORITÉ : LE SECTEUR SOCIAL



rement difficiles. La Ville a pourtant réussi ce tour de force de présenter un budget sain et équilibré, avec des investissements en hausse et une pression fiscale contenue.

En 1996, poursuivant une stratégie engagée depuis plusieurs années, le gouverneur Juppé réduit les dotations aux collectivités locales mais augmente leurs charges et dépenses obligatoires en pénalisant plus particulièrement les grandes villes. Moins de recettes, plus de dépenses : avec un manque à gagner de 40 millions de francs par rapport à 1995 (83 millions en perte de recettes cumulées depuis 1993 !), le budget 1996 a été élaboré dans des conditions particulièrement difficiles. La Ville a pourtant réussi ce tour de force de présenter un budget sain et équilibré, avec des investissements en hausse et une pression fiscale contenue.

Pour réussir ce tour de force, il a fallu faire des économies. La Ville a donné l'exemple en baissant le budget des services municipaux de 5%. Seuls deux secteurs, priorité du programme municipal, l'école et l'action sociale n'ont pas été atteints par la baisse. Les Montpelliérains ont aussi été sollicités pour s'associer à l'effort d'économie à travers la hausse d'un certain nombre de tarifs municipaux qui ont été alignés sur les tarifs moyens des grandes villes françaises, et par la réduction des subventions aux associations.

La bonne santé financière se traduit par la croissance de l'épargne permettant de renforcer la capacité d'autofinancement et de diminuer l'endettement. Par ailleurs, la Ville a assuré une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et en particulier des dépenses de personnel. Epargne forte, dépenses de fonctionnement maîtrisées, impôts contenus, tout cela

a permis l'augmentation du niveau de l'investissement qui atteint 450 millions cette année. Consciente en effet de l'importance des investissements publics dans l'économie locale et de leur impact en terme d'emploi, la Ville s'était fixé comme objectif prioritaire le maintien des investissements. Les structures associées à la Ville, et qui constituent le «Groupe Montpellier», le CCAS, le District, la SERM, l'OPAC, l'Héroultaise, la SMTU, le CORUM, la SEMFIM et la SOMIMOM, font également un effort d'investissement considérable. Avec une activité de 1954 millions de francs dont 1673 millions en investissement et 281 millions en fourniture et travaux d'entretien, le «Groupe Montpellier» est le principal donateur d'ordre régional.

Hélène Colas
Maire Adjoint
Déléguée aux Finances

Investissements Ville 491 Millions de francs

Le Groupe Montpellier, principal donneur d'ordre régional, investit 1741 millions de francs en 1996

SOLIDARITE - JEUNESSE

Subvention au CCAS : 40,6 MF

Cette subvention permet de mener à bien les différents axes de son intervention en matière d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement, de prévention et d'insertion socio-professionnelle de publics diversifiés (personnes âgées, jeunes, Rmistes, personnes handicapées) de concert avec les associations de Montpellier : APAJH, CORUS, AIDES, Mutualité de l'Hérault, etc... Au total 160 associations bénéficient d'une aide municipale pour ces actions.

Contingent d'aide sociale : +20% soit 112,5 MF.

Participation pour le logement social : 15 MF.

Ces participations permettent d'alléger les charges foncières et d'intégrer le logement social dans tous les quartiers : "Le Crescent", quartier Consul de Mer ; "La Résidence Novacérés", quartier avenue de Toulouse ; "La Résidence du 4 Août", quartier Richter ; "Le Puech de Massane", Hauts de Massane ; Immeuble "S. Vouet", quartier Boutonnet ; Résidence "E. Granier", à Celleneuve. Poursuite de l'OPAH Gambetta-Figuerolles. Lancement des études pour une OPAH au Petit Bard.

Des Maisons Pour Tous au cœur des quartiers

Achèvement de la Maison Pour Tous Georges Brassens
Aménagement de salles polyvalentes.

Pour la jeunesse

Transfert de la PAIO aux Echelles de la Ville, à proximité de la médiathèque afin d'offrir un meilleur accueil et un meilleur service aux jeunes en difficultés.

Poursuite de l'opération carte Eté-Jeune.

Poursuite de l'opération Conseils Municipaux d'enfants.

Aménagement du Centre de Loisirs de Grammont

Travaux dans les crèches Cléonice Pouzin et Sophie Lagrèze.

Réaménagement du restaurant scolaire Barcelone Salamanque.

Réhabilitation du groupe scolaire Petit-Bard - 2ème tranche.

Acquisition foncière pour la construction d'un groupe scolaire au Mas de Bagnères.



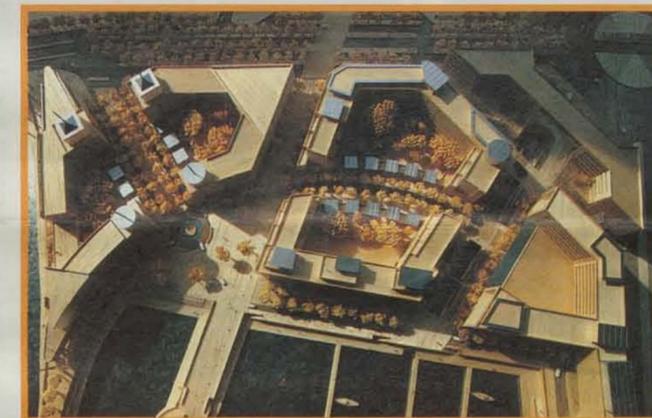
Le gymnase Gambardella pour le quartier Clémenceau (Ville)



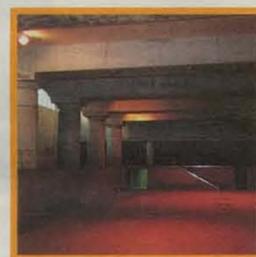
Le Centre chorégraphique national (Ville)



Piscine Olympique (District)



Aménagements de voirie à Port Marianne. Etudes pour le Port Jacques Coeur (SERM)



Le gymnase d'Olympie intégré à la piscine d'Antigone (Ville)



Extension du stade de la Mosson en vue de la Coupe du Monde 1998 (Ville)



Faculté de Droit Richter : acquisition de terrain (Ville)



Construction de la médiathèque J. J. Rousseau (ci-dessus) et d'une bibliothèque centrale à Antigone (Ville)

Pour soutenir l'emploi, le groupe Ville de Montpellier augmente ses investissements alors que toutes les autres collectivités locales en France les diminuent

Investissements	Ville, CCAS	District	SERM	Logement social OPAC SHEMC	SMTU	Corum SEMFIM SOMIMON
1995	393	436	310	424	42	48
1996	491	437	313	445	29	26

ANIMATION DE LA VILLE ET DES QUARTIERS

Avec la construction ou l'aménagement de grands équipements structurants pour la Ville et parallèlement la réalisation d'équipements de quartiers.

Equipements culturels

Acquisitions foncières et lancement des études pour la réalisation de la bibliothèque centrale à Antigone.

Achèvement de la construction du Centre Chorégraphique aux Ursulines

Construction de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau à la Paillade

Equipements sportifs

Extension du Stade de la Mosson en vue de la Coupe du Monde de Football en 1998.

Aménagement de tribunes au Stade Sabathé.

Acquisition du Gymnase Olympie à Antigone.

Construction du Gymnase Busnel dans le quartier St Martin.

Aménagement d'une salle de sport au Mas de Lalande.

Mise aux normes des piscines municipales.

Espaces verts et loisirs

Aménagement dans les parcs Croix d'Argent, Méric, le square de la Carriera, le jardin du mess des officiers...

Réalisation d'aires de jeux pour les enfants.

Aménagement du zoo de Lunaret.

Aménagement des berges de la Mosson et du Lez.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Mess des Officiers - acquisition (dernière tranche) et restructuration

Aménagement du Rond Point Evariste Galois au Millénaire

Avenue du Mondial 1998 - acquisitions foncières et travaux

Faculté de Droit à Richter - acquisition de terrains

Constitution de réserves foncières pour le développement futur de la Ville

Aménagement du quartier Port-Marianne - études.

Confrérie des Guilhem Chapeau le civisme !

Chacun peut comprendre qu'en ces temps de rigueur budgétaire et afin de limiter la pression fiscale, la Ville demande aux associations et à ses partenaires de faire un effort particulier.

Chacun peut le comprendre mais rares sont ceux qui spontanément acceptent la diminution de leur subvention.

Saluons donc l'attitude responsable du Conseil d'Administration de la Confrérie des Guilhem et de son Président Jean Colomina qui, par un courrier d'octobre 1995 annonçait son intention de ne pas solliciter de subvention.

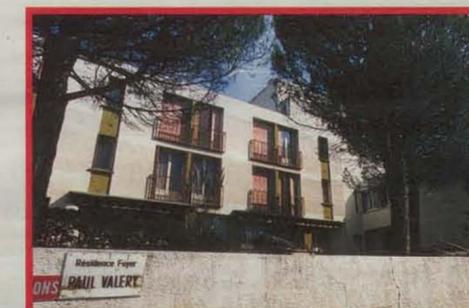
«Monsieur le Maire, Suite à votre courrier du 8 septembre 1995 (Réf. 862) dont nous vous remercions, je viens vous faire connaître que, par mesure de civisme, le Conseil d'Administration de notre association a décidé de ne pas solliciter de subvention au titre de l'année 1996, notre budget devant être équilibré.

Nous verrons plus tard ce qu'il en sera pour 1997...»

Construction de logements sociaux. Ci-contre le Crescent aux Consuls de Mer (OPAC)



Résidence foyer Paul Valéry (CCAS)



Tramway (District)

DISTRICT : 437 MF.

- Lez Vert, Station d'épuration de la Cereirède, calibrage de la Lironde ;
- Tramway, transport en commun ;
- Aménagement de parc d'activité
- Conservatoire national de région

- Ecole des Beaux Arts
- Piscine Olympique
- Casernement de Montaubert
- Piscine de Jacou
- Jalonnement

SERM : 313 MF.

- Réseau de chauffage et climatisation
- Espaces verts
- Voirie : Consuls de mer, Richter, Garosud...
- Aménagements urbains : Enact, Europa, ateliers relais
- Etudes : port Jacques Coeur

OPAC, SHEMC : 445 MF.

- Construction logements sociaux
- Amélioration, grosses réparations

CORUM, SEMFIM, SOMIMOM : 26 MF.

- Travaux sécurité, amélioration des équipements et des locaux, signalétique, matériel et mobilier, aménagements réseaux divers

SMTU : 29 MF.

- mobilier et matériel d'entreprise
- matériel de transport

Devant les résultats catastrophiques de la politique économique du gouvernement Juppé, l'inquiétude et la colère des maires.

L'effort fait par la Ville de Montpellier mais aussi par le District, la SERM, l'OPAC, l'Héraultaise le CORUM, la SOMIMOM et la SMTU pour aider au développement de l'emploi sur Montpellier est considérable. Récemment encore, une étude de l'INSEE (publiée dans le numéro de février de "Puissance 15") classe l'agglomération de Montpellier en tête des villes françaises pour la création d'emplois dans la période 1980-1993. Ceci ne doit cependant pas faire oublier que la création d'emplois relève d'abord de la politique économique sociale et monétaire, qui est la fonction même du Gouvernement de la République. Or, le Premier Ministre, comme en témoigne d'ailleurs sa chute dans les sondages (60% des Français ne lui font pas confiance !) mène une politique favorable uniquement aux nantis alors qu'elle ne vise pas à créer des emplois pour les plus démunis.

On trouvera ci-contre, extraites du Canard Enchaîné du 14 février 1996, quelques citations judicieusement choisies dans la presse nationale qui montrent les résultats catastrophiques de la politique économique du Gouvernement Juppé et de sa majorité.

On trouvera également des extraits de divers articles de presse faisant état de l'inquiétude et de la colère des maires des grandes villes de France, tous bords politiques confondus.

Jean-Paul Delevoye (RPR)

Président de l'association des maires de France
 "Les maires sont déjà des partenaires actifs de la Solidarité Nationale, mais il ne peuvent s'engager davantage sans une véritable réforme de l'Etat, une redistribution et une déconcentration des moyens, ainsi qu'une répartition nouvelle des dotations de l'Etat avec une fiscalité non pénalisante pour l'étan de solidarité nationale (...) Seule la mise en place d'une économie solidaire complémentaire de l'économie marchande peut, à présent, rétablir notre économie."

"Le Monde" 13 février 1996

Dominique Baudis (UDF)

Maire de Toulouse
 "Alors même qu'on nous demande par exemple d'intervenir plus encore dans les quartiers en difficulté, d'assurer l'équilibre pour tout un territoire régional, les gouvernements successifs ne cessent de diminuer leurs concours aux grandes villes, alors même que c'est là où la fracture sociale qu'on ne cesse d'évoquer est la plus profonde."

Les Echos - 5-6 janvier

Jean-Marc Ayrault (PS)

Député-Maire de Nantes
 "Plutôt que de parler de stabilité, je constate que c'est un pacte de déstabilisation (...) D'ailleurs, peut-on encore parler de pacte alors que toutes les associations de maires en ont dénoncé les modalités ?"

Les Echos - 5-6 janvier

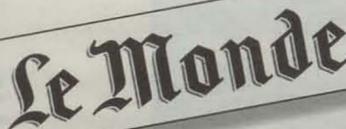


9 JANVIER 1996

Les grandes villes perdront 3 milliards sur trois ans

Bonne année, quand même !...

C'est la quadrature du cercle : comment participer au plan d'intégration urbaine (PNIU) et relancer la croissance par l'investissement local, comme le demande le gouvernement, lorsqu'on voit, pour les 3 ans à venir, sa DCTP baisser et sa DGE disparaître ?



13 FÉVRIER 1996

Le président de l'Association des maires de France critique M. Juppé

Jean-Paul Delevoye (RPR) relaie le mécontentement des élus locaux

L'appel à la mobilisation en faveur de l'emploi que le premier ministre vient de lancer aux élus suscite la grogne de nombreux maires. Après le débat autour du « pacte de stabilité financière », qui a vu l'Etat diminuer ses dotations aux collectivités locales, ces élus renvoient l'Etat à ses propres responsabilités.



13 FÉVRIER 1996

La loi de Finances 96 coûte 3 milliards de francs aux grandes villes

Le pacte de stabilité financière promis par Jacques Chirac et Alain Juppé se traduit par une perte de recettes de 3 milliards de francs pour les grandes villes. Du coup, beaucoup de villes ont décidé d'opérer quelques coupes dans l'investissement.

14 Février 1996



avec la presse économique !

Voici quelques titres, picorés ici et là, en feuilletant quatre jours des grands quotidiens économiques français, « La Tribune », « Les Echos » et « Le Figaro Economie ». Les forces du rire et de l'optimisme s'y épanouissent à loisir :

Electronique grand public : le marché français reste morose

Giat Industries : le climat se dégrade

Renault prévoit de supprimer 2.756 postes

L'investissement piétine en France et en Europe

Le bassin de Limoux laminé par la crise de la chaussure

Le GAN prévoit plus d'un milliard de pertes sur 1995

Automobile : Menace d'un nouveau plan social chez Renault

Air France Europe : forte baisse du trafic en 1995

CONJONCTURE

La croissance dans le rouge, selon la Caisse des dépôts

Publicité : 1996 entre stagnation et moindre croissance

Dégradation du marché de l'immobilier : la facture ne cesse de s'alourdir

Le marché de l'intérim victime d'une production en panne

Tous les indicateurs au rouge dans l'industrie française

Le gouvernement, et quelques grands instituts de conjoncture, commandent régulièrement de savantes études pour tenter de comprendre pourquoi la confiance ne revient pas, pourquoi les patrons n'investissent pas, et pourquoi les consommateurs ne consomment pas. Sans prétendre rivaliser avec la zébrure scientifique qui caractérise, on le sait, les instituts de sondage, cette étude des services psycho-socio-économiques du « Canard » permet de résumer - prudemment - une hypothèse : c'est la faute de la presse économique.

Chirac, lui, reste résolument optimiste. Lors de son voyage aux USA, il a célébré les atouts de la France, et le dynamisme de son économie. Et si les Américains n'ont pas poussé de rire, c'est tout simplement qu'ils ne lisent pas la presse française.

LU DANS LA PRESSE



Numéro 204

27 février 1996

L'EVENEMENT

Dépenses d'action sociale

Les grandes villes à la rescousse des départements

Lorsque les grandes villes dépensent 916 frs par habitant pour l'action sociale, les départements, dont c'est la compétence, ne dépensent pour leur part que... 1 000 frs par habitant.

Dans une période de crise où la précarisation de la population s'étend, les grandes villes, qui concentrent une grande partie des situations d'exclusion, se trouvent en première ligne de l'action sociale. Pour autant les maires sont loin de disposer des moyens financiers à la hauteur de la gravité de la situation, même s'ils ont engagé depuis de nombreuses années déjà des actions visant à préserver la cohésion sociale. En ce sens, l'étude sur les dépenses d'action sociale des Grandes Villes que publie les Maires de Grandes Villes, fournit pour la première fois une estimation de l'ensemble des efforts financiers engagés par elles en faveur de l'action sociale. Précisons que l'ensemble des données collectées portent uniquement sur les dépenses de fonctionnement, à l'exclusion des dépenses d'investissement.

La diversité est la règle

L'action sociale des villes relève très largement d'initiatives locales. C'est une action sociale qualifiée de facultative quelle que soit son

d'organisation, de gestion ou de financement de ces actions. L'étude met par exemple en évidence que, si pour certaines villes le CCAS est le "bras séculier" de l'action sociale municipale, pour d'autres il ne prend en charge que les tâches administratives minimales que lui impose le Code de l'Aide Sociale, dans d'autres villes encore l'action sociale sera d'abord, et très essentiellement, le fait des associations (souvent paramunicipales) ou des services municipaux stricto sensu.

Le contingent d'aide sociale

Les C.A.S. versés par les Grandes Villes progressent rapidement depuis 1991 : + 8,9 % en moyenne de 1991 à 1995 (prévision du dernier budget primitif). En 1994, la charge du C.A.S. par habitant était de 293 francs en moyenne pour les grandes villes. Cette moyenne enregistre cependant des écarts importants : si Boulogne-Billancourt verse 137 F/hab. au département, Marseille, qui représente un cas extrême, verse

communes du département.

Modes de calcul disparates

Le premier élément qui peut, en partie, expliquer cette disparité des charges de CAS par habitant des grandes villes est le montant des dépenses nettes d'aide sociale obligatoire des départements. Les départements ont des dépenses nettes très différenciées : quand le Haut-Rhin doit engager une dépense nette de 659 F/hab. (budget primitif de 1994), le département du Nord prévoit lui 1365 F/hab.

Deuxième élément d'explication des disparités de niveau de CAS d'une grande ville à l'autre : les modes de calcul qui déterminent le CAS communal sont très disparates d'un département à l'autre et notamment le poids respectif de la part fixe et de la part variable dans la construction du contingent d'aide sociale. Si, en moyenne, la part fixe

(suite page 2)

LE DOSSIER

(de la page 1)

35%, en 1994, dans la détermination du CAS, pour Dijon, Pau et Toulouse, elle représente encore 90%. De même, et a contrario, la part variable représente, en moyenne, 65% du CAS communal, mais pour Caen, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nîmes et Roubaix, elle représente 100% du CAS. La même remarque peut-être faite pour le poids des différentes catégories de critères au sein même de la part variable. Ainsi, globalement, la grande ville supporte en moyenne 30% au total des CAS communaux attendus par le département alors qu'elle représente 21% de la population départementale. En 1991, la grande ville a versé en moyenne un CAS de 218 F/hab., quand les autres communes du département versaient, par habitant, un CAS de 133 francs, soit une surcharge moyenne par habitant de près d'un tiers pour la grande ville par rapport aux autres communes.

La subvention annuelle d'équilibre au CCAS

L'étude montre que le montant de la subvention annuelle des grandes villes au CCAS est très variable. Il dépend du nombre, de l'importance et de la nature plus ou moins déficitaire des missions qui sont confiées au CCAS par la ville. Le

montant total des subventions aux CCAS des villes de l'échantillon s'élève à 649 millions de francs, soit une charge nette moyenne pour les grandes villes de 146 F/habitant. De fait, le niveau de la subvention ne peut, à lui seul, laisser pressager de l'intensité de l'effort financier total réalisé par la ville pour mettre en oeuvre sa politique d'action sociale. D'une manière générale, si l'on exclut les situations extrêmes, le montant de la subvention annuelle au CCAS est d'un ordre de grandeur similaire à celui du Contingent d'Aide Sociale versé par la ville. Outre les dépenses au titre du CAS et du CCAS, il faut ajouter à ces deux montants les dépenses nettes supportées par la ville pour les services qu'elle gère directement et les subventions qu'elle verse aux associations à caractère social, soit une dépense nette moyenne de 477 F/habitant. Au total les dépenses d'action sociale des 26 villes de l'échantillon ont représenté une dépense nette de près de 4,1 milliards de francs en 1994, soit un ratio moyen de 916 F/habitant. En 1994 le coût net total des actions sociales financées par les grandes villes, y compris le CAS, ont représenté 16% de leurs dépenses totales de fonctionnement (hors frais financiers et mouvements d'ordre), soit 32 %

du produit de leur fiscalité directe (hors compensations) ou encore 53% de leur dotation globale de fonctionnement. En résumé, il faut retenir le niveau élevé du coût net des dépenses d'action sociale menées et financées par les Grandes Villes dans un secteur de dépenses qui n'est pas, en théorie, de leur ressort. En comparaison les départements ont dépensé près de 1 350 F/habitant en 1994 pour l'action sociale légale et facultative, ce qui correspond à une dépense nette de l'ordre de 1 000 F/hab. déduction faite des contingents d'aide sociale perçus et des recettes directes (subventions, tarification de certains services, etc...). Les Grandes Villes sont, sur leur territoire et pour leur population (soit près de 13% de la population nationale), un acteur essentiel de l'action sociale quotidienne, alors qu'elles ne sont pas ou peu reconnues au niveau législatif et réglementaire comme des acteurs ou des partenaires à part entière de l'action sociale. C'est dans ce contexte que les Maires de Grandes Villes s'approprient à participer à un groupe de travail commun avec l'AMF et l'APCG, qui, ils l'espèrent, devrait être l'occasion d'une remise à plat du système, notamment du contingent d'aide sociale.

Jardins et balcons fleuris 96

Le concours Jardins et Balcons fleuris 96 récompensera les jardins, balcons ou fenêtres les plus joliment fleuris de Montpellier. Il est ouvert à tous les habitants.

Tous les jardins, balcons et fenêtres décorés de fleurs et visibles de la rue seront appréciés sur les critères suivants : visibilité depuis le domaine public ; quantité et variétés de fleurs ; originalité des compositions ; qualités artistiques ; créativité dans le choix des supports.

Honneur aux fleurs et feu vert à l'imagination. Du 1er au 30 mai, les associations et comités de quartiers associés au concours ainsi que les membres du jury visiteront les lieux inscrits accompagnés d'un photographe, pour effectuer une présélection : dans chaque quartier, les 20 plus beaux balcons, fenêtres ou jardins décorés de fleurs seront distingués. Parmi eux, deux finalistes seront retenus : l'un dans la catégorie "jardins", l'autre dans la catégorie "balcons-fenêtres".

Les lauréats du plus beau balcon et du plus beau jardin se verront offrir un séjour découverte à Heidelberg.



BON DE PARTICIPATION A RETOURNER AVANT LE 1ER MAI JARDINS ET BALCONS FLEURIS 96

Je souhaite participer au grand concours des jardins et balcons fleuris.

Je remplis mon bon de participation et le retourne à l'adresse suivante :

Mairie de Montpellier

Jardins et balcons fleuris

Direction des Relations Publiques

1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier Cédex

Nom :

Prénom :

Adresse très précise :

n° : Rue :

Bât :

Etage : Situation du balcon (s'il y en a plusieurs)

Orientation par rapport au soleil (pour la prise de photo)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29.03.96

13. - Cession gratuite du terrain appartenant à Monsieur et Madame Chekroun Alain en vue de la mise à l'alignement de l'avenue de Saint-Maur

14. - Cession gratuite des terrains appartenant à Madame Charras, Monsieur et Madame Philippon, la Société Civile Immobilière Angélique, en vue du recalibrage du fossé Château Bon

15. - Rémunération de la SARL Celleneuve Immobilier Rigal pour son intervention dans la transaction avec les consorts Rigal, concernant l'acquisition de terrains en réserve foncière dans le secteur du Château d'O

16. - Désignation du bureau d'études BCEOM, lauréat du concours pour la maîtrise d'oeuvre "Voiries-réseaux divers" pour la réalisation en tranche fermée des études préliminaires aux

6. - Appel d'offres ouvert pour la réhabilitation des anciens établissements Sopex, acquis par la ville, en vue de l'aménagement d'une salle polyvalente. Dépôt d'une demande de permis de construire

7. - Election des membres du Conseil Municipal et désignation des membres permanents à la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme

8. - Réalisation anticipée de la protection phonique du quartier de la Rauze résultant de la décision ministérielle de poursuivre les études, concernant le contournement autoroutier sud de Montpellier A9/A900

9. - Protocole d'accord Ville/District/Serm pour le transfert de l'opération d'aménagement de l'extension Tournezy-Paul Louis Bret au District

10. - Déclassement d'une parcelle du domaine public communal (délaissé de voirie de l'ancienne avenue du Professeur Blayac) en vue de sa cession à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier

11. - Avenant n°1 au bail conclu par la ville à l'OPAC, en vue de l'édification de logements destinés à des familles semi-séquentaires

12. - Cession gratuite des terrains appartenant au Département de l'Hérault en vue de la mise à l'alignement de l'avenue Charles Flahault

tions d'aménagement du nouveau quartier Portes de la Mer.

21. - Création d'une commission jury en vue de la sélection de l'une des trois études de définition urbaine et paysagère engagées sur Port-Marianne.

22. - Convention permettant de mettre à la disposition de la Bibliothèque nationale de France une partie des catalogues de la Bibliothèque Municipale de Montpellier, en vue de faire procéder à leur conversion rétrospective.

23. - Attribution à M. Marco Perez d'une bourse "Jeunes créateurs" afin de lui permettre de suivre une formation à l'IRCAM

24. - Demande de subvention au FRAM en vue de l'acquisition de la sculpture "Jeune Homme", de Marcel Le Louet

25. - Demande de subvention à la DRAC pour l'équipement informatique, la 3ème phase de l'étude muséographique et la remise à niveau des cadres du Musée Fabre.

31. - Garantie de la Ville au CCAS pour un emprunt de 6.750.000 francs destiné à la réalisation de son programme d'investissement

32-33. - Garanties de la Ville à FDI Habitat pour un emprunt de 152.000 francs et 122.000 francs destinés à financer l'acquisition de logements à la Résidence Près d'Arènes afin de favoriser l'insertion des personnes mal logées ou en difficulté passagère.

34. - Garantie de la Ville à la Société Française des Habitations Economiques Groupe Arcade pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 3.274.021 francs destiné à la réalisation de 10 logements collectifs à la Résidence Novaceres, Avenue Lepic, à Montpellier.

35. - Garantie de la Ville à l'Union des Aveugles Handicapés de la Ville de Montpellier et de la Région pour le remboursement d'un emprunt de 600.000 francs destiné à financer l'acquisition et l'amélioration d'un immeuble situé au 1, rue Cité Benoît et 1, Avenue du Pont Juvénal à Montpellier

nancements liés aux équipements de proximité.

40. - Mise en place d'une tribune couverte au stade Sabathé

41. - Appel d'offres ouvert pour les travaux de renforcement du réseau eau potable, Avenue de Saint-Maur et Boulevard Charles Wamery

42. - Appel d'offres ouvert pour le découplage du réseau pluvial unitaire situé rue du Mail des Abbés

43. - Demande d'aide financière à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la réalisation de travaux visant à assurer la sécurité d'approvisionnement et de distribution d'eau potable aux horizons 2000 et 2010

44. - Convention Ville/CCAS pour l'entretien du parc automobile du Centre Communal d'Action Sociale

45. - Délégation par la Ville à la Société Attard du service public de la fourrière répressive

46. - Révision de la réglementation spéciale de publicité de Montpellier et modifications apportées à la composition du groupe de travail

47. - Appel d'offres restreint pour le marché de fourniture et de pose de panneaux de police et de plaques de rues

48. - Attribution de subventions pour les animations culturelles et le soutien scolaire aux enfants de la ville

49. - Proposition d'adhésion de la Ville de Montpellier à l'Association Internationale des Villes Educatrices

50. - Consultations pour les contrats de maintenance de certaines installations annexes en établissements scolaires

51. - Dénomination du Groupe Scolaire Camot-Molière : Ecole Primaire Léo Malet.

52. - Avenant du marché de conception et de réalisation pour la restructuration du Groupe scolaire Petit-Bard

53. - Demande de subventions pour financer le programme d'installation d'alarmes incendie et d'éclairage de secours dans les établissements scolaires

54. - Dénomination du "Square d'Arsonval", situé aux abords du Club 3ème Age de la rue Georges Brassens

55. - Demande d'adhésion de la Ville de Montpellier au Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées.

GYMNASE GAMBARELLA

Un espace sportif au cœur du quartier Clémenceau

Afin de mettre en place des installations sportives de qualité, animées et dirigées par un personnel compétent, la Ville de Montpellier collabore avec divers organismes, institutions, entreprises et collectivités territoriales. La construction du Gymnase Gambardella a ainsi fait l'objet d'une concertation entre la Ville, la Chambre de Commerce et d'Industrie, propriétaire du terrain, le Département et la Région, qui ont apporté un co-financement. Cette réalisation répondait à l'attente des associations sportives du quartier, et surtout à celle des élèves, des enseignants et des associations de parents d'élèves des

COÛT ET FINANCEMENT :

Coût : 7.560.000 F

FINANCEMENT

• Ville de Montpellier : 3.170.000 F

• Région : 500.000 F en 1995 2.670.000 F en 1996 (demandés au titre de la convention Ville/Région)

• Département : 1.220.000 F

CRÉNEAUX HORAIRES :

Lundi :

• Lycée Clémenceau de 12h à 13h30 et de 15h à 17h
• Croix d'Argent Volley de 18h à 20h
• ASPTT Volley de 20h à 22h

• Ecole primaire-Marie Curie de 14h à 16h
• ASPTT Volley de 18h à 20h
• FSGT Volley Loisirs Comp. Antigone de 20h à 22h

13h30 à 17h
• ASPTT Volley de 17h à 18h30
• COUL Volley de 18h30 à 20h
• Croix d'Argent Volley de 20h à 22h

• AS Lycée Clémenceau de 12h à 13h30
• E.P. Marie Curie de 14h à 15h (3ème trimestre 95/96)
• Croix d'Argent Volley de 18h à 20h
• ASPTT Volley de 20h à 22h

• AS LEP Méditerranée de 12h à 13h30
• LEP Méditerranée de 13h30 à 15h30 (jusqu'à 12 avril)
• LEP Méditerranée de 15h30 à 17h30 (jusqu'à fin juin)
• Croix d'Argent Volley de 18h à 22h

Mardi :

• Collège Clémenceau de 8h à 10h
• AS LEP Méditerranée de 12h à 13h30 (3ème trimestre 95/96)

Mercredi :

• Lycée Clémenceau de 8h à 12h
• AS Lycée Clémenceau de 12h à 13h30
• UNSS Basket ou volley de

Judi :
• Lycée Clémenceau de 8h à 10h
• LEP Méditerranée de 10h à 12h (jusqu'à fin juin)

Vendredi :
• Collège Clémenceau de 8h à 10h
• LEP Méditerranée de 10h à 12h (jusqu'à fin juin)

Samedi :
• Lycée Clémenceau de 8h à 12h

19 MAI

4ème Raid sur le Lez



Le dimanche 19 mai 96, se déroulera la quatrième édition du "Raid sur le Lez". Cette course originale, à deux pas du centre de Montpellier, réunira 300

(6 km). Un parcours total de 46 km, que l'organisation (Action Sport Passion, MUC Canoë-Kayak), s'est ingéniée à tracer aussi près que possible de Montpellier, tout en

personnes par équipe de deux, qui devront rivaliser d'ardeur pour venir à bout des trois épreuves : VTT (30 km), Course à pied (10 km) et Canoë

cherchant à garder le contact avec la pleine nature. Les concurrents auront le plaisir de traverser bois de pins, gués, plateaux arides, avec vue imprenable sur l'Hortus et le Pic St Loup, avant de s'embarquer pour la partie la plus "sauvage" de ce Raid : la descente du Lez en canoë. A noter que la grande nouveauté de ce "4ème Raid" sera un parcours canoë rétréci de moitié, au profit d'une partie VTT plus longue de 8 km.

Renseignements - Inscriptions
Action Sport Passion
Service Loisirs de la FIDEM
5, rue de la Croix d'Or
34000 Montpellier
Tél : 67 66 40 64

FOOTBALL

Montpellier / Nantes
Mardi 9 avril
Stade de la Masson (20h)

Tournoi Stade Lunaret
20 et 21 avril
Stade Père Prévost

Tournoi USL Pompienne
27 et 28 avril - 1er mai
Stade de la Pompienne

RUGBY

Tournoi des Lycées
Mercredi 10 avril
Domaine de Grammont

TAE KWON DO

Coupe de France
13 et 14 avril
Palais des Sports René Bougnol

BASKET

Montpellier / Antibes
Samedi 20 avril
Palais des Sports Pierre de Coubertin (20h)

Montpellier / Frantignan AC
Nationale II féminine
Samedi 20 avril
Gymnase Bernard Jovanique (20h30)

PETANQUE

Grand prix bouliste de Montpellier
20 et 21 avril
Domaine de Grammont

VOLLEY-BALL

ASPTT / Venelles
Championnat de France Féminin
Nationale II
Dimanche 21 avril
Centre Léon Cazal (15h)

Tournoi de l'AS Pailade
Mercredi 1er mai
Stade de la Masson (9h)

ASPTT / Meylan
Championnat de France Féminin Nationale II
Dimanche 5 mai
Centre Léon Cazal (15h)

ATHLETISME

Semi-Marathon de la Pompienne
Dimanche 5 mai
Parc Rimbaud (14h)

agenda

THEATRE

Chimère de Zingaro
3 ou 21 avril
Grammont - Espace Rock sous chapiteau
(20h30 - les 8,14 et 21 à 17h30 - relève les 7,11,15 et 18)

Voileur de lunes.
Cie J. Collet
3 ou 21 avril
(à partir de 3 ans)
Théâtre du Griffy
(mer et sam 15h et 17h - dim 16h)

Oratorio pour une terre
Cie Chergui
5 et 6 avril
Théâtre Jean Vilor
(14h30 et 21h - le 6 à 21h)

Contes pour enfants, de C. Crisci
Mercredi 10 avril
Théâtre Jean Vilor (15h)

Le Monde est à tout le monde.
Cie J. Collet
22 ou 30 avril
à partir de 3 ans
Théâtre du Griffy
(mer et sam 15h et 17h - dim 16h)

Soirée théâtrale.
de M. Bégon
3 et 4 mai
Théâtre Jean Vilor (20h30)

La Java de Juliet, Cie J. Collet
3 ou 18 mai
à partir de 3 ans
Théâtre du Griffy
(mer et sam 15h et 17h - dim 16h)

MUSIQUE

Mache - Roussel - Strauss
5 et 7 avril
Opéra Berlioz - le Corum
(20h30 - le 7 à 10h45)

Boccherini - Schubert -
Quatuor de l'OPM
Samedi 6 avril
Salle Pasteur - le Corum (17h)

Strauss - Brahms.
Sextuor à cordes de Vienne
Dimanche 28 avril
Salle Pasteur - le Corum
(10h45 - concert brunch)

Henze - Schumann - Dir. F. Loyer
3 et 4 mai
Opéra Berlioz
(20h30 - le 4 à 17h)

Cabaret Berleinois, par Euphonia
Lundi 6 mai
Café des Arts - Hall Berlioz - le Corum
(18h30)

DANSE

La nuit des soli
Jeudi 4 avril
Chai du Terral - St Jean de Védas
(20h45)

OPERA

La Capella Figuralis - Adam, Eve
et le Serpent
Dir. J.V. Veldhoven
Jeudi 11 avril
Opéra Comédie - Salle Molière
(20h30)

Boris Godounov, de Moussorgski
19, 21 et 23 avril

Hommage à Robert Doisneau
Exposition
Du 1^{er} mars au 28 avril 1996 à Montpellier

Espace Phi' Angle Le Corum
Pavillon musée Fabre
Carré Sainte-Anne
S. de Co Mont. alle.

Conférence

Photo National Library

Montpellier, le retour du Pastel...

Parmi les origines du nom de la Ville de "Montpellier" figure celle de "Mont Pastel". En effet, depuis le Moyen-Age, le Pastel, plante de la famille des crucifères, a fait la fortune de la région du Midi, de Toulouse à Montpellier.

Des feuilles de cette plante, les teinturiers obtenaient toutes les nuances de bleu, et cette industrie de teinture fut très florissante jusqu'à l'arrivée de l'indigo tropical. D'autre part, l'écumé recueillie à la surface des cuves des teinturiers était vendue aux artistes peintres sous forme de poudre colorante.

Au XVIIIème siècle, le Pastel a donné son nom à un crayon d'un bleu doux, obtenu par l'amalgame de cette poudre avec du talc et de la gomme arabique. Puis, la gamme de couleurs s'est étendue et le mot Pastel a désigné l'ensemble de couleurs douces.

Pour célébrer le Pastel, onze artistes, initiés dans l'atelier de Marie-Lydie Joffre, exposent à la Galerie du Haut Palmier, à Montpellier, du 5 au 25 avril 1996 : Juliette Auguste, Hamida Baal, Simone Bahuet, Pierre Bani-de, Michèle Florence, Mado Gueho, Gisèle Mourgues, Marie-Andrée Nid-dam, Anne-Sophie Peyre, Reine Saint-Jean, Stéphanie Tran.

L'exposition présente un beau panorama de 33 Pastels aux sensibilités diverses et talentueuses. Des couleurs lumineuses aux tons les plus doux, du dessin spontané à la peinture la plus élaborée, travaillé pur ou en techniques mixtes.

Exposition
Galerie du Haut Palmier
Du 5 au 25 avril
Info : 67 54 51 37
M-Lydie Joffre



MARDI 16 AVRIL 1996 À 18H

Robert Doisneau, la vie d'un photographe

Par Peter Hamilton historien de la photographie, réalisateur de l'exposition Hommage à Robert, exposition Doisneau et Pierre Barouh chanteur, auteur, compositeur et vidéaste, présentation du portrait vidéo sur Robert Doisneau

Hôtel de Varennes
2, place Pétrarque
34000 Montpellier
Tél : 67 60 43 11

Génération vidéo à l'Atelier du Cerf Blessé

L'histoire de la vidéo, quoique récente, est somme toute complexe. Définie grossièrement comme un moyen d'enregistrer et de restituer des images immédiatement et simultanément, elle a fait ses premiers pas à la télévision avant de s'imposer dans l'univers artistique. Dans les années 50, deux réalisateurs Ernie Kovacs (USA) et Jean-Christophe Averty (France) explorent le vocabulaire vidéo, les premiers trucages et effets spéciaux, transformant un objet de culture de masse en poste frontalier de l'art contemporain. C'est néanmoins au cours des années 60 que la vidéo, se démarquant davantage du monde commercial, va se rapprocher des recherches expérimentales effectuées par les cinéastes et fusionner avec les arts plastiques foisonnants.

L'intérêt de nombreux auteurs comme Jean-Luc Godard, Jean Genêt ou Samuel Becket, permettra à la vidéo d'accéder rapidement à la maturité de son discours. La génération "clip" des années 80 se caractérise quant à elle par l'émergence d'un nouveau type de spectateurs : "perturbé, instable, en mouvement, en fuite, mais inévitablement, physiquement, psychologiquement et intellectuellement actif".

Depuis 1994, Stéphane Sinde et Laurent Joyeux, étudiants en section Cinéma à la Faculté Paul-Valéry se sont donc fixé pour objectif, dans la cadre de l'Atelier du Cerf Blessé, de sensibiliser le public à cette forme d'art, en présentant des images de vidéo et de cinéma expérimental recueillies auprès de nombreux organismes :

"C'est une démarche difficile car les lieux de projection sont rares. Les films que nous présentons sont souvent auto-produits ou réalisés par des institutions subventionnées, des studios de création. Il ne faut donc pas attendre des bénéfices ou des recettes. C'est une démarche qui tient plus du champ de l'art contemporain que du circuit commercial".

La Médiathèque Fellini s'est constituée, au fil des ans, un fonds propre d'images vidéo réalisées par de nombreux artistes, depuis Norman McLaren jusqu'à Nam June Paik, de Pelechian à Philippe Decoufle... Plusieurs titres que les responsables souhaitent enrichir et développer pour en faire une des spécificités de la Médiathèque.

L'Atelier du Cerf Blessé a déjà effectué un travail d'inventaire et de répertoriage des oeuvres disponibles, classées entre vidéos de création, art vidéo et cinéma expérimental. Ces titres, disponibles en consultation libre, sont aussi régulièrement présentés par l'Atelier, au cours de projections publiques organisées dans une des salles de projection de la Médiathèque. En participant, depuis 1995, à la rédaction du magazine "Rézo", consacré à l'art vidéo, Stéphane Sinde et Laurent Joyeux présentent le calendrier de ces rencontres et s'emploient à créer un espace de circulation des

STÉPHANE SINDE ET LAURENT JOYEUX



Vidéo

Informations :
Atelier du Cerf Blessé
9, rue de Candole
34000 Montpellier
Tél : 67 60 32 02
Médiathèque Fellini
Danielle Guy
(67 20 95 83)

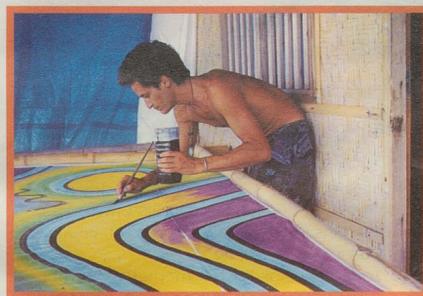
Peinture

MILAYE : Toutes voiles dehors !

Il a trente ans, un prénom hongrois. Il est d'origine espagnole, a fait plusieurs séjours en Indonésie pour s'initier à l'art de la peinture batik et a fait de Montpellier son port d'attache.

Les Montpelliérains pourront voir pendant les journées Okéanos du 11 au 14 avril sur l'Esplanade et à la Comédie des grandes bannières, des "banderas" fixées sur des bambous, en forme de voiles, une invitation au voyage et au rêve.

Milaye, qui se définit comme un autodidacte, est un designer. Il y a quelques années, sous le nom de Markus, il a pratiqué l'art de la fresque, puis a dessiné des vêtements, conjuguant avec talent l'originalité, la sagesse et la pureté orientale



pimentée d'un zeste de baroque. Depuis 1994, Milaye a mis le vent en poupe en travaillant sur ses banderas. De ses séjours en Indonésie, il apprend la peinture traditionnelle sur coton, l'art du montage des banderas sur des bambous. Milaye joue les contrastes et la complémentarité, il part de formes simples, archaïques, le rond, le carré, le losange. Déjà en 1994, il avait "habillé" des rues du centre ville de Montpellier, puis la place de la Comédie et l'Aéroport Montpellier Méditerranée. Il a fait aussi claquer ses voiles lors du Festival de Cannes.

Au cours des journées Okéanos, Milaye a prévu un environnement musical, métissage de musique de jazz, de musiques traditionnelles et d'autres dont vous aurez la surprise.

En effet, pour Milaye, cette exposition aérienne doit être un lieu d'étonnement, de rêves, de magie, de mouvement. "Une bonne définition de Montpellier en ce début de printemps" d'après Milaye.

"Les peintres au Peyrou"

Ia Ville de Montpellier organise, pour la troisième année consécutive, un concours de peinture réservé aux adultes amateurs domiciliés dans le District. Le lieu choisi cette année est "La Promenade du Peyrou".

Il s'agit, pour les participants, de peindre librement sur le motif, sur la promenade du Peyrou. Les inscriptions se prennent à la Direction des Affaires Culturelles, 7 Bld Henri IV, du 29 avril au 10 mai 1996, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le concours débutera le samedi 11 mai à 10 heures, sur la Promenade du Peyrou. Votre présence est indispensable, le personnel de la Direction des Affaires Culturelles sera sur place, à côté de l'entrée principale de 10h à 13h, afin d'apposer au dos de votre toile, ou de votre papier aquarelle, son tampon.

Le format des toiles acceptées ira de 46x38 minimum à 73x60 maximum pour la peinture, et de 20x30 minimum à 40x60 maximum pour les aquarelles.

Le concours prendra fin le samedi 15 juin 1996. A cette occasion, les travaux de tous les peintres seront exposés sur chevalet (fourni par les peintres), toute la journée de 10h à 18h à la salle "Guillaume de Nogaret", Espace Pitot. La remise du prix aura lieu le soir même à 18h.

Les dix meilleures oeuvres seront récompensées :

- Deux premiers prix, catégorie Peinture et Aquarelle
- Huit accessits

Les oeuvres récompensées seront exposées dans le Hall de la Mairie du 17 au 28 juin 1996.

Dates à retenir :

Inscriptions du 29 avril au 10 mai 1996
Ouverture du concours le samedi 11 mai - Promenade du Peyrou - de 10h à 13h
Exposition de toutes les oeuvres Salle "Guillaume de Nogaret" - Espace Pitot le samedi 15 juin 1996 de 10h à 18h.

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec les Affaires culturelles
au 67 04 34 45
ou 67 04 34 46



Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc Roussillon Danse

Michel Chialvo : Le grand art du producteur-diffuseur

Il y a des vies dont on peut dire : "Il aurait pu..." Celle de Michel Chialvo, producteur-diffuseur du Centre Chorégraphique que dirige Mathilde Monnier, est de celle-là...

Il aurait pu être jeune premier de théâtre ou Pierrot Lunaire. En effet, il a suivi les cours du célèbre Lecoq, et il a joué au théâtre. Des planches, il connaît le trac, le contact et le goût des applaudissements. Pourtant, il renonce rapidement à une carrière prometteuse car il ne pouvait répondre à sa question : "Mais qu'est-ce que je fais sur scène ?"

Il aurait pu être danseur, il a suivi les cours de danse contemporaine de Catherine Diverres et Bernardo Montet, dont il admire le travail.

Il renonce pourtant à se produire pour produire la compagnie et diffuser leur création. Il se forme à la FIAC, et devient homme des réalités, celles de l'argent, de la technique, du matériel afin que vive le rêve des artistes.

Appelé par Mathilde Monnier à rejoindre son équipe lors de son implantation à Montpellier, ce vrai nomade se fixe avec délectation dans la ville et dans la compagnie.

Versant diffuseur, il organise actuellement les représentations de "Atelier en Pièces", la dernière création de Mathilde Monnier. Ce spectacle sera représenté en France : Brest, Lille, Bagny, la Normandie. Il a réussi le joli coup de décrocher la programmation du 50ème anniversaire du Festival d'Avignon en 1996. D'ici l'été, la compagnie partira aussi à l'étranger, à Londres, Buenos Aires et Vienne.

Versant producteur, Michel Chialvo définit son travail avec modestie et passion : "Il faut vivre, respirer la compagnie, être à l'écoute, servir et accompagner le rêve créatif de Mathilde Monnier. Pour cela, il faut que je trouve les financements auprès du Ministère, des collectivités, des sponsors. Il faut organiser de vrais co-productions de façon à donner à la danse sa vraie place, celle de la vie. Sans cesse, je dois expliquer que l'émotion peut et doit être accessible à tous les publics, qu'il y a toujours un lieu où l'artiste peut s'exprimer. A Montpellier, vous ne pouvez pas savoir l'importance nationale et internationale qu'aura la prochaine ouverture du Centre des Sirènes".



ARTS PLASTIQUES

Inga Kirchhoff
3 ou 26 avril
Maison de Heidelberg
(lud ou ven 11h à 18h - entrée gratuite)

CONFERENCE

La danse - objet de recherches
Actualité de l'Académisme
avec N. Lacombe
Jeudi 4 avril
Centre Rabelais (18h30)

Hermann Hesse et la Francophonie
de G. Kirchhoff
Mercredi 10 avril
Maison de Heidelberg (18h30)

La danse - objet de recherches
La post-modern dance,
de G. Vincent
Vendredi 3 mai
Centre Rabelais (18h30)

CINEMA

Hommage à Werner Herzog :
un regard allemand sur le monde
9 ou 12 avril
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

4ème Festival International du court
métrage étudiant
12 et 13 avril
Centre Rabelais
(Rens : 67 75 13 64)

Waddabe, les bergers du soleil,
de W. Herzog, 1989
Samedi 13 avril
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(15h - entrée libre adhérents)

Hommage à Howard Hawks
16 ou 19 avril
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Vidéo de création
Samedi 20 avril
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(15h - entrée libre adhérents)

Panorama du film noir américain
23 ou 26 avril
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Zingaro, de J. Malaterra, 1990
Samedi 27 avril
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(15h - entrée libre adhérents)

Hommage à Ingmar Bergman
30 avril ou 3 mai
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Asphalte, de J. Moy, 1929, muet
Jeudi 2 mai
Maison de Heidelberg (21h)

Portrait de peintre :
Magritte 1898-1967
Samedi 4 mai
Médiathèque F. Fellini - Salle N. Rota
(15h - entrée libre adhérents)

SPECTACLE

Les Choeurs de l'ex-armée rouge,
d'A. Poustovolov
Vendredi 5 avril
Le Zénith (20h30)

Green Day
Mercredi 10 avril
Le Zénith (20h30)

Les chemins de la vie
Ballet National Slovaque
11 et 12 avril
Théâtre Jean Vilor
(21h - le 11 à 15h)

La nuit des publivores
Tour Premier 1996
Samedi 4 mai
Le Zénith (21h)

Où est-ce que ça peut faire !
de C. Ferrari
Samedi 4 mai
Chai du Terral - St Jean de Védas
(20h45)

EXPOSITION

L'Art au Service de l'Enfance
5 ou 21 avril
Salle des Arceaux
(10h-19h - entrée gratuite)

Association Houbagoura, B.D.
29 avril ou 3 mai
Maison pour Tous Marie Curie

Portraits de Stars de la UFR, photos
2 ou 29 mai
Maison de Heidelberg
(lud ou ven 11h à 18h - entrée gratuite)

Montpellier Danse 96

LE BUREAU DES LOCATIONS EST OUVERT.

Il se situe à l'Hôtel d'Assas 6, rue Vieille Aiguillerie, jusqu'au 22 avril. Montpellier Danse 96 propose des tarifs préférentiels pour tous les foyers sur réservation de 1 à 3 spectacles 20% sur réservation de 4 à 7 spectacles 30% sur réservation de plus de 7 spectacles

Location tous les jours sauf dimanche de 11h à 19h et par téléphone au 67 60 91 91

Comment qualifier cette 16ème édition du Festival "Montpellier Danse 1996" préparé avec passion et une minutie joyeuse par son directeur fondateur Jean-Paul Montanari ?

Tout simplement, ne suffit-il pas de retrouver le sens premier du mot "Festival" celui de "fête".

LA FÊTE FLAMBOYANTE DES CORPS ET DES SENS

Avec John Neumeier pour la première fois à Montpellier. Le chef de file, avec Béjart d'une danse néoclassique imaginative et rigoureuse présentera deux pièces majeures : "l'Odyssée" (3 et 4 juillet) et "la Passion selon St Mathieu" (6 juillet).

Karine la belle Saporta créera "Rêverie", vision troublante du romantisme (21 juin) et "l'Impur" (25 juin). Pour Karine Saporta, le corps est un instrument baroque au service des émotions : jeu des corps, de la vérité, de la liberté et de la fraternité avec Bernardo Montet qui présentera "Opuscles" (4 et 5 juillet) un travail sur les origines et Catherine Diverres qui frôlera le poète romantique allemand Holderlin.

LA FÊTE PRÉCIEUSE DE LA MÉMOIRE

La danse contemporaine trop souvent qualifiée d'art de l'instant, de l'éphémère, elle peut conjurer la mort, elle peut conjurer l'oubli. Dominique Bagouet, en décembre 1992 a fait pour de vrai le "Saut de l'Ange".

En cet été, ses chorégraphies, chefs d'oeuvre de grâce et d'humour font partie du répertoire. Elles entrent dans notre patrimoine, dans la mémoire vivante, celle qui fait la nique au malheur : "Désert d'Amour", "Assai" et "le crawl de Lucien" à nouveau avec nous grâce aux Carnets Bagouet, au Dance Théâtre d'Irlande et au Conservatoire de Lyon.

LA FÊTE INSOLENTE DE LA JEUNESSE

Petit Philippe Decoufle est devenu grand après avoir pris l'air du côté des jeux olympiques d'Alberville. Fils du pub et de B.D., le voilà avec Decodex où l'art de dépoussiérer un grimoire de plantes vénéneuses et d'animaux étranges (24-25-26 juin). Didier Théron parcourt son espace et fait un



Sapho

tour du côté de son enfance. Avec "Les amis" (22-24 juin) Hélène Cathala, Philippe Ramalingom à découvrir et à suivre, jouent à "Si j'étais toi" (6 et 7 juillet).

Juan Carlos Garcia, le Barcelonais nous offre un aperçu de la nouvelle danse contemporaine espagnole avec "El Gesto del Cami" et "Echo de silence" (2 juillet).

Liat Dror Nir Ben Gal est une compagnie israélienne qui met en représentation avec Anta Oumri (1-2 juillet) une génération à la recherche de son identité entre intifada et sionisme, agression et frustration, entre l'envie nue et le désir secret, sur une chanson d'Oum Kalsoum.

LA FÊTE SAVANTE DE L'EXPÉRIMENTATION

Wanda Golontra, danseuse, rencontre un

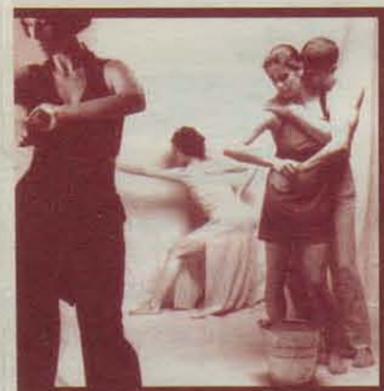
plasticien Wa. Wolf : des sons, des mouvements, des lumières qu'ils ont concoctés dans les dépendances d'un château de Dusseldorf (5 juillet).

Toujours dans l'expérimentation, l'américain Steve Paxton, influencé par les ténors de la contre-culture new-yorkaise (Living Théâtre, Diane Di Prima). Paxton s'attache à la spécificité organique des danseurs. Il pose une vision critique sur la danse et la société.

LA FÊTE ESSENTIELLE DE LA VOIX FÉMININE

Une jeune chanteuse israélienne Zeha Va Ben (5 juillet), Sapho (26 juin), Catherine Ribeiro (28 juin), et certainement Brigitte Fontaine. Au programme du Festival Montpellier Danse 96. Il ne s'agit pas là de prendre à l'en-

vers La Fontaine "vous chantez, j'en suis bien aise, et bien dansez maintenant", il s'agit peut-être au-delà du plaisir spectaculaire à entendre ces grandes dames de la chanson, de réfléchir au mouvement. La voix, la musique ne sont-elles pas mère du mouvement donc de la danse ? Pour célébrer la maternité, la sagesse et la folie, la femme et la femme méditerranéenne est une présence essentielle.



Philippe Decoufle - DECODEX

© Régis CUVRIER